

76101971

2 MAI 1976.-

LE BANEL .-(08)
88800000

Heure : entre 21 H et 21 H 30

TEMOIN : Dominique MENUGE, né le 16.2.1955, demeurant à CARIGNAN " Maisons Ardennaises ", boucher, charcutier.

LIEU : LE BANEL (entre le bois de Rappes et la Fontaine de la Noue des planes) côte 214. Chemin forestier lieux de l'observation : prairie, légèrement marécageux.

TEMPS : ciel couvert, chaud orageux, demi obscurité.

ENQUETE DE M. SPINGLER EN COLLABORATION AVEC LA GENDARMERIE DE CARIGNAN.

LES FAITS : Le témoin roulait à bord de sa voiture Renault R.15, sur le chemin qui relie Matton à l'Etang du Banel et des 2 villes, il s'engageait en direction de l'Etang, la nuit tombait, il faisait demi-obscurité et le témoin roulait en code, lorsque soudain arrivé à une dizaine de mètres du petit chemin (situé à gauche) il a aperçu dans ses projecteurs (légèrement sur la gauche dans une prairie, à ras du chemin) une cinquantaine de petits bonhommes verts, genre batraciens, se tenant debout, immobiles, certains étaient de face, d'autres de profil. Ils étaient verts et ne semblaient pas porter de combinaison, s'ils en portaient une elle était collante; ils avaient les bras descendant le long du corps, d'une longueur arrivant à la moitié des jambes, leurs mains étaient palmées, leurs jambes étaient normales, leurs pieds palmés, comme des grenouilles. Leur tête semblait revêtue d'un masque ou d'un scaphandre avec deux gros yeux rouges (diamètre 10 cm) ressemblant aux feux de signalisation routière. Leur taille était d'environ 1 m 15, leur

corpulence moyenne, leur yeux n'émettaient pas de rayon ou de faisceaux lumineux, ils étaient à l'arrêt et ne faisaient rien, ils n'ont pas semblé voir le témoin, ils ne portaient pas d'objets ou d'ornement quelconque, ils n'avaient rien dans leurs mains, ni autour d'eux, il n'y avait pas d'engin au sol, ou en l'air. Ils n'ont fait aucun geste, l'attention du témoin a été attirée par les lueurs rouges et le témoin a pris peur, il a fait demi-tour aussitôt dans le petit chemin se trouvant sur sa gauche et est reparti, le véhicule a parfaitement fonctionné ainsi que les codes. En repartant, le témoin a aperçu sur la gauche dans les broussilles un autre de ces petits bonhommes, identique aux autres et immobile lui aussi, il se trouvait à 3 ou 4 mètres du témoin.

Le témoin est rentré immédiatement chez son frère et lui a raconté l'histoire il fait une crise de nerfs en arrivant et a très mal dormi cette nuit là.

L.DL.N. N° I60 (Déc.1976) p.15.16